

L'économie sociale et solidaire comme recours à la crise des déchets



Sur l'ensemble du territoire ajaccien, 280 points de collectes comme celui du marché permettent aux professionnels de recycler le verre au lieu de l'enfouir.

"U vetru accoltu torna vetru". Depuis sa création, en 2001, la société d'insertion par l'activité économique (SIAE) a collecté près de 14 000 tonnes de verre, destinées au recyclage. Elle en a fait son slogan, floqué sur les quinze camions de l'association qui sillonnent la Corse-du-Sud.

Defi gère aujourd'hui le ramassage du verre pour cinq intercommunalités du département. Spécialisée dans les bouteilles consommées dans les cafés et restaurants, Defi relève chaque jour des conteneurs disposés devant 627 commerces, dont 280 sur le grand Ajaccio. En revanche, elle ne ramasse pas les bouteilles déposées dans les points de collectes volontaires, les fameux bacs verts, qui restent de la compétence des intercommunalités. L'aventure a commencé avec la Capa, partenaire historique de Defi, et s'est étendue, dix-sept ans plus tard, à la quasi-totalité du terri-

toire sudiste par le biais notamment du Syvadec. *"Le modèle de chantier d'insertion pourrait s'avérer une excellente solution dans la résolution de la crise des déchets, prédisait Valère Serra, le directeur de Defi. L'économie sociale et solidaire comporte plusieurs vertus : elle remet des personnes éloignées du monde du travail sur le chemin de l'emploi ; elle permet, dans le cas des déchets, d'organiser le tri et d'éviter le tout enfouissement ; et elle fait économiser de l'argent aux collectivités. Ce que nous proposons pour le verre peut se décliner à d'autres matériaux recyclables émis par les professionnels."*

Defi emploie aujourd'hui seize personnes en contrats d'insertion. Depuis sa création, l'association dit avoir réinséré professionnellement une cinquantaine de personnes. *"La sortie positive, c'est l'aboutissement de notre mission. Les premiers contrats sont signés pour six mois, re-*



Gilles, en insertion, et Michael, l'un des trois encadrants de l'association, entourent Valère Serra, le directeur de Defi. L'association emploie aujourd'hui 21 personnes et dispose de 15 véhicules de collecte.

nouvelables, et l'objectif est qu'ils n'excèdent pas deux ans." Dans le staff de Defi, en plus des trois encadrants chargés d'articuler les collectes, une accompagnatrice sociale assiste les salariés dans leur recherche d'emploi. Elle les aide notamment à définir un projet professionnel, à effectuer des formations ou des périodes de mise en situation en milieu professionnel.

"En contrat d'insertion, le temps de travail ne peut pas excéder quatre heures par jour, ce qui laisse le temps au salarié pour chercher un emploi", explique le directeur de Defi.

La tonne de verre facturée 60 % moins chère

Le modèle économique d'une SIAE bénéficie également aux collectivités qui font appel à Defi pour gérer la collecte du verre. Les emplois, subventionnés en partie par l'État, permettent à l'association d'alléger la facture et de supplanter la concurrence de sociétés privées qui souhaiteraient se positionner sur le marché.

"Nous proposons un prix moins élevé que si l'intercommunalité faisait appel à une société classique ou même si elle s'organisait en interne,

confie Valère Serra. Nous facturons la tonne de verre collectée 60 % moins chère à la collectivité, qui l'exporte ensuite sur le continent."

Le caractère innovant de la démarche place Defi parmi les entreprises pionnières en matière de recyclage des déchets.

Au-delà de son déploiement sur le territoire de la Corse-du-Sud, d'autres municipalités se sont intéressées au fonctionnement de l'association.

C'est notamment le cas d'Antibes, qui reproduit le modèle de la collecte en porte à porte.

J.-P.S.